L'an deux mille dix-neuf, le 19 décembre à 18 heures, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Oradour-sur-Vayres, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CHALARD.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 26

Date de convocation du conseil syndical : 12 décembre 2019

PRESENTS: MM CHALARD, GABETTE, CHALEIX, PAULIOUT, RAMPNOUX, DAUGE, DANIEL, SIMONNEAU, RECHIGNAC, VILARD, MAVEYRAUD, MME BRANDY, REBOISSON

EXCUSES: COIFFIER, PUYHARDY, BALLAY, NAULEAU

Secrétaire de séance : M DAUGE

Objet: Prix de l'eau 2020

Membres	26
Présents	13
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Monsieur le Président fait part au conseil syndical qu'il y aurait lieu de fixer le tarif de l'eau pour l'année 2020.

Il rappelle que le tarif de l'eau 2019 a été revu au 1^{er} juillet 2019 suite à l'intégration de Maisonnais sur Tardoire et des Salles Lavauguyon (Avenant n°1). Il expose les nouveaux tarifs de la SAUR :

Abonnement : + 2.82 %
Part variable : + 2.82 %

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide de faire varier la part syndicale du prix de l'eau pour l'année 2020 sur la même base que l'augmentation du délégataire, à savoir :

- Part fixe (abonnement) : 29.80 € (inchangé)

- Consommation (le mètre cube) :

- de $0 \text{ à } 3000 \text{ m}^3$:

0.89 €

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE ROCHECHOUART

- au-delà de 3000 m³ : 0.39 €

LE 26 DEC. 2019

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme Le Président,

L'an deux mille dix-neuf, le 19 décembre à 18 heures, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Oradour-sur-Vayres, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CHALARD.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 26

Date de convocation du conseil syndical : 12 décembre 2019

PRESENTS: MM CHALARD, GABETTE, CHALEIX, PAULIOUT, RAMPNOUX, DAUGE, DANIEL, SIMONNEAU, RECHIGNAC, VILARD, MAVEYRAUD, MME BRANDY, REBOISSON

EXCUSES: COIFFIER, PUYHARDY, BALLAY, NAULEAU

Secrétaire de séance : M DAUGE

Objet: demande de subvention DETR - CVM

Membres	26
Présents	13
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

M. le Président fait part au conseil syndical de la présence récurrente de CVM à certaines extrémités du réseau. Une première tranche de travaux a permis le remplacement de plus de 6km de réseau en 2019. Cependant, suite au compte rendu de l'étude patrimoniale réalisée en 2019, des travaux de remplacement sont de nouveaux à prévoir pour éliminer les CVM dans le réseau d'eau potable.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

Décidant d'anticiper le renouvellement des canalisations en PVC relarguant des CVM, afin de garantir une qualité de l'eau distribuée Le montant de ces travaux s'élève à 490 000 € HT.

Sollicite l'aide de l'Etat dans le cadre des DETR, pour le remplacement des canalisations identifiées sur l'ensemble du territoire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme Le Président, REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE ROCHECHOUART

26 DEC. 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 19 décembre à 18 heures, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Oradour-sur-Vayres, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CHALARD.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 26

Date de convocation du conseil syndical : 12 décembre 2019

PRESENTS: MM CHALARD, GABETTE, CHALEIX, PAULIOUT, RAMPNOUX, DAUGE, DANIEL, SIMONNEAU, RECHIGNAC, VILARD, MAVEYRAUD, MME BRANDY, REBOISSON

EXCUSES: COIFFIER, PUYHARDY, BALLAY, NAULEAU

Secrétaire de séance : M DAUGE

Objet : demande de subvention DETR – Mise en place d'un accélérateur sur la liaison Chéronnac – Les Salles Lavauguyon

26	
13	
13	
13	
13	
0	
0	

M. le Président fait part au conseil syndical de nécessité d'amener davantage d'eau depuis la Côté de Vayres vers le château d'eau de Maisonnais sur Tardoire afin de limiter les achats d'eau du syndicat. M. le Président précise que la ressource est suffisante et que le facteur limitant est le volume d'eau transitant par les canalisations. Un accélérateur permettrait de faire transiter un plus gros volume d'eau.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

Décide de mettre en place un accelerateur sur la laiaison Chéronnac – Les Salles Lavauguyon afin de limiter les achats d'eau. Le montant de ces travaux s'élève à 45 000 € HT.

Sollicite l'aide de l'Etat dans le cadre des DETR, pour la mise en place de cet accelerateur.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE ROCHECHOUART

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Pour copie conforme

Le Président.

26 DEC. 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 19 décembre à 18 heures, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Oradour-sur-Vayres, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CHALARD.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 26

Date de convocation du conseil syndical: 12 décembre 2019

PRESENTS: MM CHALARD, GABETTE, CHALEIX, PAULIOUT, RAMPNOUX, DAUGE, DANIEL, SIMONNEAU, RECHIGNAC, VILARD, MAVEYRAUD, MME BRANDY, REBOISSON

EXCUSES: COIFFIER, PUYHARDY, BALLAY, NAULEAU

Secrétaire de séance : M DAUGE

Membres	26
Présents	13
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Objet : Analyses d'eau pour le traitement de pesticides

Monsieur le Président rappelle au conseil syndical la présence de pesticides sur deux captages du syndicat. Une étude a été lancée par l'école d'ingénieur de Limoges Ensil afin de trouver un traitement efficace. Pour cela, les étudiants ont besoin de faire des tests des différents procéder de traitement en réalisant une trentaine d'analyses. L'école d'ingénieur de l'Ensil, demande une participation du syndicat à hauteur de 9 800€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical autorise cette dépense et autorise le président à signer les pièces nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Pour copie conforme

Le Président,

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE ROCHECHOUART

LE 26 DEC, 2019

